

Le Conseil de Vie Sociale, Placer le résident au cœur du dispositif d'accueil en Marpa



Améliorer les conditions de vie des séniors en les impliquant dans le processus de décision des orientations de la Marpa...

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) instance légale et obligatoire créée par la loi du 2 janvier 2002 et complétée par le Décret du 25 avril 2022, vise à renforcer la participation des résidents et de leur famille au sein des établissements d'accueil des séniors.

Son objectif est d'associer la personne accueillie et l'ensemble des parties prenantes de la Marpa afin d'améliorer les conditions de vie des résidents, en prenant en compte leurs besoins.

Le CVS donne son avis et fait des propositions sur tout ce qui concerne la vie de l'établissement, son organisation au quotidien, les activités, l'animation, les services proposés, les projets de travaux et d'équipement...

Les sujets sont divers et spécifiques à chaque Marpa.



Le CVS en pratique dans nos maisons...

Le CVS est composé à minima de deux résidents, d'un représentant des familles, de membres de l'organisme de gestion et de l'équipe salariée de la maison. Il se réunit au moins trois fois par an. S'il répond à un certain formalisme (invitations et comptes-rendus écrits, règlement intérieur...), il est avant tout un outil d'expression et d'information au service des résidents et de leur famille.

Pour Claude LAURENT, Président du Réseau Marpa de l'Ain "Le CVS joue un rôle central pour adapter nos pratiques aux besoins de nos résidents et construire avec eux le projet d'établissement. Il souligne notre volonté de réunir l'ensemble des acteurs des Marpa et de travailler de concert pour œuvrer au bien-être de nos ainés et les aider à s'épanouir en Marpa "

LE SAVIEZ-VOUS ?

**On recense 208 Marpa
en France en 2023**



Un carnaval haut en couleurs Pour les petits et pour les grands !

Le 15 février dernier, les résidents de la Marpa étaient conviés au carnaval de l'école intercommunale du Chaudron d'Arbigny-Sermoyer. Huit d'entre eux, ont répondu à l'invitation, amenés en voiture par les bénévoles de l'association de gestion.

En amont, une activité réalisation de masques avait été menée par les stragiaires de la maison.

Dans les classes, policiers, féés, pirates, joueurs de foot, corsaires arboraient fierement leur déguisement.

Spiderman était aussi de la fête !

Les enseignantes transformées en elfe ou en femme préhistorique avaient également joué le jeu.

Les résidents ont partagé des jeux avec les élèves : puzzle, jeux de mémoire, de construction, de rapidité, de cartes... Dans une classe, les élèves réalisaient une forêt enchantée avec des fées, des licornes, des dragons, des champignons. Dans une autre classe, on faisait cuire des crêpes, sous l'œil vigilant de parents. Dans la salle de motricité, les enfants répétaient un chant car après les jeux, place au spectacle. Les 82 élèves étaient regroupés pour chanter "Farandole en tarentelle" de Gilles Driss, sous les applaudissements nourris des résidents.

Un après-midi riche en échange et en sourires qui s'est terminé par une dégustation de crêpes bien appréciée !

CARNAVAL

